

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ÉCHIRÉ**

**L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-six janvier,**

Le Conseil Municipal de la Commune d'ÉCHIRÉ, dûment convoqué le 18 janvier 2024, s'est réuni en séance ordinaire et publique à la mairie d'Echiré, salle du conseil municipal, sous la présidence de Thierry DEVAUTOUR, Maire.

**Présents :** Sylvie AULIVIER, Henri-Pierre BABEAU, Mathieu BÉRARD, Thierry BROSSARD, Jean-Louis CANTET, Philippe CHABOT, Thierry DEVAUTOUR, Anne FERRER, Daniel FONTENEAU, Jacqueline GATTEPAILLE, Jean-Michel GIRAUD, Nathalie LALLEMAND, Valérie MARSAULT à partir de 18h50, Sandrine PASSEBON, Garance PATARIN-CHAPENOIRE à partir de 18h30, Cyril REUILLON, Agnès RONDEAU et Stéphanie SIMONNEAU.

**Absents excusés ayant donné pouvoir :** Iréna BARDINET (Pouvoir donné à Sylvie AULIVIER), Julie MÉNARD (Pouvoir donné à Cyril REUILLON), Gilbert NASARRE (Pouvoir donné à Thierry DEVAUTOUR) et Garance PATARIN-CHAPENOIRE jusqu'à 18h30 (Pouvoir donné à Agnès RONDEAU).

**Absents :** Valérie MARSAULT jusqu'à 18h50, Mathieu POUGNAND et Armand ROQUIER.

**Secrétaire de séance :** Jean-Michel GIRAUD

**OBJET : Approbation de l'APD du projet de création d'une PAC et d'une boucle d'eau tempérée + rénovation énergétique du bâtiment de l'espace socio-culturel Lionel Bénier**

Le Maire expose.

Dans un contexte de hausse des coûts du prix des énergies, la municipalité souhaite s'engager dans la transition énergétique par la rénovation énergétique de bâtiments d'une part et par l'augmentation de la part d'énergie renouvelable dans la production de chaleur d'autre part.

C'est dans ce cadre de transition énergétique qu'une réflexion s'est engagée en 2022 autour de l'espace socio-culturel Lionel Bénier, sis 265 Grand'Rue, compte tenu notamment de l'ancienneté de sa chaudière à gaz ainsi que les bâtiments communaux situés au 67 rue de la Poste (Logis des Ourneaux). L'installation de ce système de géothermie devra assurer les besoins de chauffage de ces bâtiments.

La commune a tout d'abord sollicité du CRER (Centre Régional des Energies Renouvelables – 79260 La Crèche) la réalisation d'une étude d'opportunité pour l'installation d'un chauffage par géothermie sur deux bâtiments communaux.

Compte tenu du rapport rendu par le CRER en décembre 2022, une mission d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage (AMO) a été confiée à ce même bureau d'études en janvier 2023 pour la réalisation d'un dossier de consultation de bureaux d'études spécialisés pour l'installation d'une boucle d'eau tempérée géothermique pour l'Espace socio-culturel, auquel c'est finalement ajoutés les bâtiments du Logis des Ourneaux, bien communal sis au 67 rue de la Poste et destiné à une évolution importante dans le cadre de l'étude globale « Echiré 2040 » portant sur l'évolution du patrimoine immobilier, des espaces publics et paysagers de centre-bourg. Les travaux de la boucle d'eau tempérée permettront l'installation à suivre de la PAC de l'espace socio-culturel Lionel Bénier et de préparer le branchement pour les autres bâtiments concernés par l'étude, à savoir : l'ensemble du Logis des Ourneaux, l'ancienne poste et le Chai Timores. Lors des travaux futurs de réhabilitation et de rénovation énergétique de ces bâtiments, seule l'installation de la PAC sera à réaliser, la liaison vers le forage sera déjà faite, facilitant ainsi le développement de cette énergie pour les futurs projets.

Par délibération en date du 28 avril 2023, le conseil municipal a retenu l'offre du groupement constitué par les bureaux d'études CEBI (mandataire du groupement) et HYGEO Eau et Environnement (cotraitant) pour la réalisation d'une étude de faisabilité pour l'installation d'une boucle d'eau tempérée géothermique des dits bâtiments.

En parallèle, la commune a souhaité engager des études pour la réalisation de travaux de rénovation énergétique du bâtiment central de l'espace socioculturel Lionel Bénier. Le marché de maîtrise d'œuvre pour ces travaux a été attribué au groupement représenté par CEBI, mandataire, domicilié à Parthenay (79200). Un programme de rénovation énergétique ambitieux en cohérence avec la mise en place d'une pompe à chaleur a été lancé. Ces travaux devraient permettre de réduire de 30 % les consommations d'énergie.

Le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver le dossier d'avant-projet définitif (APD) établi par le maître d'œuvre, pour un montant prévisionnel estimé à 623 657,00 € HT concernant les travaux :

- de rénovation énergétique du centre socio culturel Lionel Bénier : 193 570,00 € HT ;
- de mise en œuvre de la boucle d'eau tempérée sur eau de forage : 281 287,00 € HT ;
- de mise en œuvre des PACS sur les autres bâtiments de l'étude : 148 800,00 € HT.

Ce projet qui consiste à :

- développer le recours aux énergies renouvelables sur le territoire ;
- améliorer les performances énergétiques des équipements publics ;
- répondre aux attentes des associations communales.

**Il est demandé au Conseil Municipal :**

- **d'approuver l'avant-projet définitif (APD) présenté ci-dessus, pour un coût prévisionnel des travaux estimé à 623 657,00 € HT ;**
- **de décider que les marchés de travaux correspondants seront passés selon la procédure adaptée, après consultation des entreprises.**

**Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité.**

Fait et délibéré le 26 janvier 2024



Le Maire,  
Thierry DEVAUTOUR

Le secrétaire de séance,  
Jean-Michel GIRAUD

Certifié exécutoire.

Reçu en Préfecture le : 31 JAN. 2024

Notifié ou publié le : 31 JAN. 2024